

De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative

Christiane Gohier

Volume 24, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085561ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1085561ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3–17. <https://doi.org/10.7202/1085561ar>

Article abstract

Les critères de scientificité qui cautionnent la valeur d'une démarche scientifique diffèrent selon la conception de la science qui les sous-tendent. Dans le cas d'une conception néo-positiviste de la science, on parlera de validité scientifique alors que dans le paradigme interprétatif, on fera référence à la rigueur méthodologique. Les tenants du paradigme interprétatif ont formulé des critères de crédibilité « parallèles » à ceux des défenseurs du paradigme positiviste. Se sont par ailleurs ajoutés des critères « relationnels » qui, bien qu'appartenant à un autre registre, sont présentés comme des critères assurant la qualité, donc la valeur globale de la recherche. On s'interroge ici sur la nature de ces critères qui paraissent d'ordre éthique plutôt que méthodologique et sur la pertinence de leur inclusion en tant que critères de rigueur de la recherche interprétative.

De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative

Christiane GOHIER

Université du Québec à Montréal

Résumé

Les critères de scientificité qui cautionnent la valeur d'une démarche scientifique diffèrent selon la conception de la science qui les sous-tendent. Dans le cas d'une conception néo-positiviste de la science, on parlera de validité scientifique alors que dans le paradigme interprétatif, on fera référence à la rigueur méthodologique. Les tenants du paradigme interprétatif ont formulé des critères de crédibilité « parallèles » à ceux des défenseurs du paradigme positiviste. Se sont par ailleurs ajoutés des critères « relationnels » qui, bien qu'appartenant à un autre registre, sont présentés comme des critères assurant la qualité, donc la valeur globale de la recherche. On s'interroge ici sur la nature de ces critères qui paraissent d'ordre éthique plutôt que méthodologique et sur la pertinence de leur inclusion en tant que critères de rigueur de la recherche interprétative.

Posons d'entrée de jeu que les critères de scientificité d'une recherche sont des critères de validité qui diffèrent selon la conception de la science qui les sous-tend. Il n'est peut-être pas inutile ici de rappeler le débat largement documenté entre les tenants d'une conception néo-positiviste de la science et les défenseurs d'une position interprétative¹. Ce débat qui a cours dans les sciences humaines depuis Dilthey (1947) trouve écho en éducation (Karsenti et Savoie-Zajc, 2000; Gohier, 1997, 1998). Bien qu'il soit souvent désigné comme opposition entre recherche quantitative et recherche qualitative, il apparaît plus juste de le caractériser par les positions épistémologiques qui fondent la posture de recherche, les instruments de saisie et d'analyse des données, d'ordre quantitatif ou qualitatif, étant en aval de la posture épistémologique et de l'approche méthodologique adoptées (Gohier, 1997a, 1998).

On peut ainsi tracer une arborescence méthodologique qui prend racine dans la posture épistémologique du chercheur et se concrétise par le choix d'instruments de saisie et d'analyse des données, en passant par celui de méthodes, c'est-à-dire de stratégies de recherche visant à mettre au jour des données crédibles en regard de l'objet de recherche. Le tableau qui suit rend compte d'une façon sommaire de cette filiation. Outre les différents ouvrages cités dans ce texte, il s'inspire notamment de

Moss (1996) et de Denzin et Lincoln (1994). Il se démarque par ailleurs d'une classification récurrente qui associe systématiquement les approches critique et féministe ainsi que la recherche-action à la posture interprétative.

À notre avis, elles peuvent appartenir à l'une ou l'autre des postures épistémologiques, dénotant plutôt l'intention de recherche et ses retombées pour les acteurs, c'est-à-dire ses finalités, qu'une conception de la science ou un choix de méthode : les approches critique et féministe visant l'émancipation des personnes et la recherche-action, le changement dans un milieu donné. Ces approches reflètent davantage une vision socio-politique du monde qu'une tradition méthodologique. Elles sont souvent associées à la recherche interprétative et à une conception pluraliste de la connaissance mais peuvent très bien être sous-tendues par une vision réaliste du monde et un souci de démasquer la face cachée de l'idéologie qui masque la « vraie » réalité, celle de la domination. Cette discussion, qui mériterait de plus amples développements, n'est cependant pas centrale à notre propos; le tableau 1 est présenté à titre illustratif et ne prétend pas à l'exhaustivité.

Tableau 1

Méthodologie : De la position épistémologique à l'instrument de saisie des données

<u>Position épistémologique</u>	
Positiviste	Interprétative
Faits observables	Phénomènes interprétables
Explication	Compréhension
Généralisation	Transférabilité
Décontextualisation	Contextualisation
Objectivité du chercheur	Implication du chercheur
<u>Méthodes ou stratégies de recherche</u>	
Expérimentale	Ethnographie
Quasi-expérimentale	Herméneutique
	Phénoménologie
	Théorie ancrée
	Approche critique
	Approche féministe
	Recherche-action
<u>Instruments de saisie et d'analyse des données</u>	
[quantitatif]	[qualitatif]
Questionnaires	Observation participante
Entrevues dirigées	Entrevues semi-dirigées ou ouvertes en profondeur
Observation	Journal de bord
Modèles mathématiques	Récit historique
Statistiques	Photographies
Graphiques	Histoires de vie
<i>Les instruments de saisie de données peuvent être utilisés de façon complémentaire par l'une ou l'autre approche à condition que cette utilisation soit assujettie aux visées fondamentales de la recherche, c'est-à-dire à la position épistémologique du chercheur.</i>	

Bien qu'il y ait de moins en moins de clivage radical dans l'utilisation d'une instrumentation quantitative ou qualitative, la tendance étant de plus en plus vers une utilisation mixte, reste que cette instrumentation doit, dans son ensemble, être cohérente avec les objectifs de recherche et avec la capacité à rendre compte des phénomènes que l'on reconnaît à la science. Selon que l'on vise à rendre compte d'un phénomène comme d'un fait de la manière la plus univoquement objective possible ou selon que l'on vise à en proposer une interprétation possible, on souscrit à une posture épistémologique néo-positiviste ou interprétative. En ce sens, comme le soulignent Guba et Lincoln (1989), la recherche interprétative (qu'ils qualifient de constructiviste) appelle fondamentalement des outils qualitatifs.

Les différences entre ces deux postures se reflètent dans la critériologie venant cautionner la scientificité de la recherche. La critériologie en recherche interprétative s'est développée à partir de celle établie par la science « normale », ayant pour figure paradigmatique la physique, afin de marquer sa spécificité. Les critères de validité seront transformés en critères de rigueur scientifique. Dans les deux cas, il s'agit de critères auxquels on peut se référer pour juger du bien-fondé d'une recherche quant à sa capacité à rendre compte d'un phénomène, à le décrire, à le comprendre. Dans les deux cas, la démarche méthodologique doit être exposée afin de rendre la recherche accessible à la discussion dans l'espace public de la communauté scientifique.

Critériologie scientifique et recherche interprétative

La critériologie issue des sciences de la nature renvoie à l'idée de validité scientifique. Les paramètres de validité scientifique d'une théorie sont la consistance, la complétude, la limitation, le pouvoir d'interprétation, le pouvoir de prédiction, la vérifiabilité, l'analyticité et l'irréductibilité (Gauthier, 1995) ². Le pouvoir de prédiction autant que la vérifiabilité, que ce soit en termes de confirmation ou de falsification d'une théorie, commandent, au plan de la recherche, une méthode qui permet d'infirmer ou de confirmer une hypothèse. C'est une recherche expérimentale ou quasi-expérimentale (Boudreault, 2000) qui sera alors mise en œuvre afin de vérifier la relation de cause à effet entre deux phénomènes ou encore de vérifier leur co-occurrence, puis de formuler des lois qui ont une fonction prédictive.

En recherche interprétative, comme nous l'avons mentionné, on parlera de rigueur³ et on évoquera principalement les paramètres de crédibilité, de transférabilité, de constance interne et de fiabilité (Guba, 1981; Pourtois et Desmet, 1988; Mucchielli, 1996; Laperrière, 1997). On peut en donner la définition suivante, bien qu'il existe certaines variations selon les auteurs, avec quelques exemples de démarches et d'outils méthodologiques qui les opérationnalisent. Les approches méthodologiques sont par ailleurs multiples, mais les méthodes herméneutique, phénoménologique et ethnographique en sont les principaux exemples. La crédibilité traduit un souci de « validation » interne, au plan de la saisie des données, par l'utilisation de la technique de triangulation des sources et des méthodes ainsi qu'un souci d'établir la validité de signification de l'observation (accord entre le langage et les valeurs du chercheur et ceux de l'acteur) et la validité de signification des interprétations

(corroboration de l'interprétation du chercheur avec d'autres personnes, voire avec l'acteur lui-même). La transférabilité (validité externe) signifie l'application, même limitée, à d'autres contextes, reposant, entre autres, sur l'échantillonnage théorique qui suppose la saturation théorique (le fait qu'aucune donnée nouvelle ne ressorte du matériel- entretiens ou observations) et une riche description du contexte et des sujets de la recherche.

La constance interne est définie comme l'indépendance des observations et des interprétations par rapport à des variations accidentelles ou systématiques (le temps, par exemple ou la personnalité du chercheur). Celle-ci peut être atteinte, relativement, entre autres par la triangulation des observateurs. La fiabilité consiste en l'indépendance des analyses par rapport à l'idéologie du chercheur ; elle requiert la transparence du chercheur par le biais de l'énonciation par ce dernier de ses présupposés et orientations épistémologiques, par une implication à long terme sur le terrain et la triangulation des données.

Au fil des ans, se sont par ailleurs ajoutés à ces critères dits méthodologiques d'autres éléments qui ont été appelés critères relationnels, comme le rapporte Savoie-Zajc (2000⁴), pour traduire le caractère « dynamique, collaboratif et socioconstructiviste de l'approche interprétative ». Il s'agit des critères d'équilibre et d'authenticité ontologique, éducative, catalytique et tactique. L'équilibre consiste à s'assurer que les différents points de vue ou « voix » des participants soient exprimés. Les quatre autres critères, reliés à l'authenticité, ont trait à la pertinence et aux effets de la recherche sur les participants. L'authenticité ontologique permet aux sujets d'élargir leurs connaissances sur un phénomène, l'authenticité éducative, de pouvoir comparer leur point de vue à celui des autres, l'authenticité catalytique a un impact sur le désir des participants de passer à l'action dans leur réalité et l'authenticité tactique fournit des outils conceptuels nécessaires pour ce faire (Savoie-Zajc, 2000).

Or ces critères, à juste titre appelés relationnels, sont inclus dans les critères de rigueur de la recherche avec les critères méthodologiques. On peut se demander s'il s'agit là d'une dénomination correcte puisqu'ils pointent en fait des attitudes que le chercheur devrait adopter dans son rapport aux participants de la recherche.

De la distinction entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique

Le critère d'équilibre repose en effet sur le principe d'équité qui traduirait d'ailleurs peut-être plus justement le terme de « fairness » utilisé par Manning (1997). Ce principe d'équité se traduit par le souci d'avoir un regard compréhensif (au sens d'englobant) en rendant compte des différents points de vue des sujets et des valeurs qui leur sont sous-jacentes. Les critères d'authenticité renvoient au souci, de la part du chercheur, de favoriser des apprentissages chez les participants et d'induire une prise de conscience, voire un désir d'action chez ceux-ci.

Manning définit en effet les quatre types d'authenticité comme retombées de la recherche pour les sujets : l'authenticité ontologique, du point de vue du développement de leur conscience expérientielle du monde ainsi que de leur croissance personnelle⁵; l'authenticité éducative, en regard de l'approfondissement

de leur connaissance de soi et des représentations des autres participants; l'authenticité catalytique, au plan de la stimulation à agir provenant des interprétations et significations générées par la recherche; enfin, l'authenticité tactique sur le sentiment de pouvoir agir sur le monde (*empowerment*).

On peut questionner le fait que ces critères soient classés comme critères de rigueur de la recherche puisqu'ils ne visent pas à en cautionner la validité interne (crédibilité), externe (transférabilité) ou encore la fiabilité et ne génèrent pas d'outils méthodologiques pour ce faire. Il s'agit plutôt là d'attitudes du chercheur par rapport aux participants de la recherche visant à assurer leur respect, leur bien-être et leur développement au cours du processus de recherche aussi bien que dans les retombées qu'elle aura. En ce sens, ils expriment moins la dimension scientifique de la recherche que sa dimension éthique, celle-ci faisant référence, comme on le sait, aux mœurs, au rapport à l'autre, à « l'art de l'orientation de la conduite humaine » (Gohier, 1997b, 2004).

Quand Manning présente les critères d'authenticité, elle les présente par ailleurs comme des critères de qualité et de rigueur de la recherche constructiviste (qui revêt les caractéristiques de la recherche interprétative) complémentaires à ceux de crédibilité, bien que n'étant pas du même ordre. Les critères de crédibilité, affirme-t-elle, sont le pendant des critères de validité de la recherche positiviste, alors que l'authenticité, qui n'est pas à strictement parler méthodologique, n'a pas de contrepartie dans ce paradigme et a été élaboré à partir de la posture constructiviste. Manning reprend en fait des critères de crédibilité d'abord formulés par Guba (1981) puis complétés par ceux d'équité et d'authenticité par Guba et Lincoln (1989). Elle affirme toutefois que « If the researcher fails to meet these commitments [balance of perspectives, learning by the researcher and respondents, shared knowledge, and social action], the quality of the research (e.g. meaningfulness, usefulness, ability to enact social change) is questionable » (Manning, 1997, p.94). En d'autres termes, ces critères assurent également la qualité ou la valeur de la recherche.

Quand on retourne aux travaux de Guba et Lincoln mentionnés précédemment auxquels Manning fait référence, on trouve difficilement une définition du terme authenticité. Ces critères sont présentés comme relevant des présupposés du paradigme constructiviste (Guba et Lincoln, 1989), en faisant référence à des travaux antérieurs, notamment à un article de Lincoln et Guba de 1986 dans lequel les auteurs opposent la rigueur (positiviste) à la fiabilité (naturaliste) et proposent le terme d'authenticité pour les critères spécifiquement naturalistes. « Given a relativist ontology and an interactive, value-bounded epistemology, what might be the nature of the criteria that ought to characterize a naturalistic inquiry? If we reserve the term rigor to refer to positivism's criteria and the term reliability to refer to naturalism's parallel criteria, we propose the term authenticity to refer to those new embedded, intrinsic naturalistic criteria » (1986, p.78).

Il est par ailleurs intéressant de constater que dans cet article, on parle d'équité (fairness) mais que les critères d'authenticité sont désignés, dans les trois premiers cas comme « authentication », ontologic authentication, educative authentication et catalytic authentication alors que l'on parle de tactical authenticity. L'authentication

désignant la certification, la preuve de l'authenticité d'une chose, on peut penser que Guba et Lincoln veulent désigner par ce terme le processus en cours de recherche qui conduit les acteurs (incluant le chercheur), dans le premier cas (ontologic), à construire des représentations de la réalité plus riches et plus complexes, « ontologically authentic »; dans le second cas (educative), à faire en sorte que les acteurs aient une meilleure compréhension des représentations de l'autre; dans le troisième cas (catalytic), que la recherche stimule l'action. Dans le cas de l'authenticité tactique, on fait référence moins au cheminement des acteurs qu'aux modalités de la recherche qui ont pris en compte les acteurs comme co-constructeurs de celle-ci, comme participants à part entière de la recherche, leur donnant alors un sentiment « d'empowerment » plus que d'appauvrissement (empowering or impoverishing).

On peut par ailleurs s'interroger sur la signification de ces critères et sur l'usage qui est fait du terme authenticité. L'authenticité renvoie à l'idée de véridicité et de sincérité. En terme humaniste, authenticité est synonyme de congruence, selon la formule de Rogers qui, comme on le sait, a fait date dans le vocabulaire de la psychologie. L'authenticité est alors vue comme la principale qualité du thérapeute qui veut entrer en relation d'aide avec son patient : « Nous avons forgé le terme de « congruence » pour essayer de décrire cet état. Nous entendons par là que les sentiments éprouvés par le thérapeute lui sont disponibles, disponibles à sa conscience, et qu'il est capable de les vivre, d'être ces sentiments, qu'il est capable de les communiquer au moment opportun » (Rogers, 1968, p.48).

Chez Guba et Lincoln, l'authenticité semble se rapprocher davantage de l'idée de véridicité, de la compréhension de soi, du monde, des autres, puis, dans un autre registre, de l'incitation à l'action, puis encore du rapport du chercheur avec les acteurs en leur attribuant une place de co-constructeurs dans tout le processus de recherche. Les auteurs affirmeront en effet que ces critères prennent source dans la nécessité de respecter tous les acteurs impliqués dans la recherche au triple plan de leur dignité, de leur intégrité et de leur intimité, et cela, au-delà des précautions méthodologiques habituelles, tels l'anonymat et la confidentialité. « It reaches to the level of full participative involvement, in which the stakeholders and others who may be drawn into the evaluation are welcomed as equal partners in every aspect of design, implementation, interpretation, and resulting action of evaluation – that is, they are accorded a full measure of political parity and control » (Guba et Lincoln, 1989, p.11). Ces critères, disent-ils, relèvent davantage des problèmes éthiques et idéologiques (Lincoln et Guba, 1986, p.83).

On peut se demander dès lors si le terme authenticité est bien choisi. S'il indique un processus de transformation de la personne par la recherche, une meilleure connaissance de soi et des autres, par exemple, ne vaudrait-il pas mieux parler de développement de la personne ou d'attitude le favorisant? S'il s'agit d'induire une volonté d'agir, d'inciter à l'action ou encore de considération du sujet comme acteur de la recherche, de conception égalitaire des acteurs? L'authenticité est-elle alors une qualité du chercheur congruent avec lui-même, dans ses idées, ses valeurs et ses actions? Si tel est le cas, favorise-t-elle nécessairement le développement de savoirs

chez les sujets et le désir de passer à l'action? Ceux-ci ne sont-ils pas plutôt provoqués par des incitations explicites au faire de la part du chercheur?

Quel que soit le statut de ces critères, ils mériteraient d'être explicités davantage. On peut par ailleurs se demander si ce type de critère est présent dans des approches se réclamant du paradigme interprétatif.

Du glissement de la scientificité à l'éthique : quelques illustrations

En faisant appel aux critères relationnels, Savoie-Zajc fait état d'une critériologie générale qui s'applique aux recherches qu'elle qualifie d'interprétatives/qualitatives. On peut en trouver des illustrations et constater le glissement d'une critériologie scientifique à une critériologie éthique dans certaines approches de recherche quand elles sont faites dans une perspective interprétative.

C'est le cas de la recherche-action, dont les critères de rigueur, également rapportés par Savoie-Zajc (2001) s'énoncent comme suit : le critère de respect des valeurs et des principes démocratiques; le critère de faisabilité; le critère de cohérence systémique et le critère de fiabilité et d'appropriation. Avant toute autre considération, rappelons, avec Dolbec et Clément (2000), que la recherche-action s'apparente à la résolution de problème et se distingue des autres types de recherche par son objectif de produire un changement dans une situation concrète. Elle vise également à intégrer l'action au processus de recherche afin que le changement souhaité se produise pendant la recherche. Savoie-Zajc ajoute que tous les acteurs impliqués dans le processus de recherche doivent participer à la recherche, à des degrés divers, selon la posture épistémologique du chercheur et selon la nature du changement visé. Ni Savoie-Zajc ni Dolbec et Clément ne font cependant de distinctions quant à la nature des critères de rigueur de ce type de recherche, Dolbec et Clément affirmant par ailleurs pour leur part que « la recherche-action ne vise pas la généralisation des résultats comme la recherche quantitative » (Dolbec et Clément, 2000, p.216). Les critères qu'ils évoquent sont les mêmes que ceux énoncés par Savoie-Zajc, auxquels ils ajoutent ceux de confirmation, de crédibilité, de pertinence et de transférabilité qui sont caractéristiques de la recherche interprétative.

Dans les critères formulés par Savoie-Zajc, ceux de cohérence systémique et de fiabilité sont d'ordre méthodologique. La cohérence systémique fait référence à la cohérence d'ensemble de la démarche de recherche, à la richesse de la description du contexte et à la saisie et à l'analyse rigoureuses des données. La fiabilité renvoie, comme on l'a vu précédemment, à la transparence dans la description de la démarche de recherche, à la mise au jour des valeurs sous-jacentes, à la cohérence entre les questions de recherche et les résultats produits.

Les autres critères relèvent par ailleurs davantage de préoccupations d'ordre éthique. Le respect des valeurs et des principes démocratiques, comme son nom l'indique, porte en effet sur le respect des participants, leur degré d'inclusion dans la recherche et la qualité des échanges effectués. Respect, dignité, discussion des conflits d'intérêts et transparence dans l'usage des ressources décrivent le souci de l'autre, la prise en considération de tous dans le processus de recherche. Le critère de faisabilité fait référence à la pertinence de la recherche pour le milieu, à la fois dans

la prise en compte du contexte économique et politique et dans la production de résultats qui puissent orienter les actions et les décisions que les acteurs devront

prendre ultérieurement. Cette préoccupation témoigne d'un double souci, de pertinence sociale et d'apport positif pour les participants. Dans les deux cas, c'est le bien de l'autre qui est visé. Le critère d'appropriation est dans le prolongement de celui de faisabilité puisqu'il stipule que la recherche doit avoir été faite de telle façon que les participants soient encouragés ou stimulés à poursuivre la démarche initiée par la recherche.

Respect des valeurs démocratiques, respect des sujets, retombées positives de la recherche, il s'agit bien pour ces trois derniers critères de rapport à l'autre plutôt que de paramètres cautionnant la valeur scientifique intrinsèque de la recherche.

Dans la tradition de la , la recherche collaborative se caractérise par l'idée de faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les enseignants (Desgagné et coll., 2001) ainsi que de servir aux fins de la recherche autant qu'au développement professionnel des acteurs. En se réclamant de Dubet, Desgagné et ses collaborateurs invoquent le critère de « double vraisemblance » généré par le rapprochement entre deux cultures de savoirs (savoirs savant et d'action), rapprochement né de la collaboration entre chercheur et enseignants. Ce critère de double vraisemblance s'applique au plan de la pertinence sociale, quant au choix de l'aspect de la pratique sur lequel portera la recherche, au plan de la rigueur méthodologique « quand il s'agit d'aménager une activité réflexive qui soit à la fois approche de formation et dispositif de collecte de données » et enfin au plan de la fécondité des résultats « quand il s'agit de présenter et de diffuser des résultats qui aient une résonance dans les deux cultures » (Desgagné et coll., 2001, p.57).

Pertinence sociale et fécondité heuristique traduite en termes de résonance « pour les deux cultures » témoignent du souci de l'autre plus encore que de rigueur méthodologique, par ailleurs mentionnée comme deuxième élément. Ici aussi la dimension éthique du rapport à l'autre est très importante, ce que laisse d'ailleurs supposer d'emblée la dénomination de recherche « collaborative ».

Cole et Knowles (1993) identifient, pour leur part, sept ordres de préoccupations dans une démarche de recherche collaborative : technique, relationnel (avec le personnel), procédural, éthique, politique et éducatif. Les questions d'ordre éthique sont ici clairement délimitées et portent sur l'anonymat des sujets et leur consentement, la confidentialité des données et les mécanismes entourant la gestion des conflits, la discussion des positions différentes et celle du contrôle et du maintien de l'équité dans la prise en compte de toutes les voix, soucis qui rejoignent ceux de la recherche interprétative.

Dans le même ordre d'idées, les tenants de la recherche évaluative, quand ils adoptent une posture interprétative critique, invoquent des critères de rigueur dont les critères éthiques sont indissociables. Ainsi Zuniga (2001) reconnaît trois dimensions, scientifique, éthique et politique, à la recherche évaluative. Selon cet auteur, qui œuvre dans le champ de l'évaluation sociale, l'évaluation, au-delà de l'analyse rigoureuse de ses méthodes de production de l'information, doit aussi

s'interroger sur ses rapports à l'action sociale qu'elle alimente. Or, toute évaluation, affirme-t-il, est régie par la définition collective de bien commun et on ne peut échapper à la dichotomie « du bon et du mauvais » dans le champ de l'évaluation sociale. Zuniga invoque la responsabilité morale du chercheur autant que de l'intervenant qui doivent dépasser le relativisme éthique du constructivisme radical, dans le contexte d'une recherche ayant une visée critique et émancipatrice. Aussi doivent-ils être formés à la responsabilisation sociale.

La démarche méthodologique de la recherche évaluative, qui ne se distingue pas, selon Zuniga, des autres types de recherche, est ici en quelque sorte assujettie à la visée politico-éthique, émancipatrice pour les sujets et responsabilisatrice pour les chercheurs et les intervenants. Cette dimension est fondamentale et la méthode ou la scientificité de la démarche ne peut et ne doit pas l'occulter.

Au-delà de la nécessité de les distinguer des critères méthodologiques de scientificité à proprement parler, les critères d'ordre éthique mis au jour dans les approches mentionnées nous conduisent à nous questionner sur les éléments qui devraient être pris en compte dans une démarche de recherche relatifs aux considérations éthiques.

Éthique et recherche : quels éléments?

Les critères énoncés par Cole et Knowles, entre autres, rejoignent partiellement celles énoncées actuellement dans les politiques d'éthique en recherche par les organismes subventionnaires de la recherche et les comités institutionnels qui sont garants de leur application (Conseil de recherches médicales du Canada et al 1998). Ces politiques portent sur les méthodes et procédures de recherche, sur le recrutement et le consentement des sujets, l'analyse des risques et des avantages pour ceux-ci et enfin sur l'anonymat et la confidentialité dans le traitement et la diffusion des résultats. Comme le rappelle Harrisson (2000), ces principes éthiques sont en filiation directe avec le Code de Nuremberg rédigé après la deuxième guerre mondiale portant sur le droit des sujets humains dans les pratiques de recherche et d'expérimentation. Ils s'accordent avec « les valeurs principales de la citoyenneté dans les démocraties occidentales » (Harrisson, 2000, p.42⁶).

Ces politiques ne mentionnent toutefois pas la question du contrôle exercé par le chercheur, dans sa posture d'expert, sur les acteurs ni celle de la prise en compte de la voix des différents acteurs, puisqu'elles s'adressent à tous les types de recherche et que ces considérations ne font pas partie des recherches qui s'inscrivent dans le paradigme néo-positiviste visant l'objectivité dans la prise de données et la généralisation des résultats.

On peut se demander, au-delà du rapport aux sujets de la recherche, quelles sont les autres dimensions qui appellent une réflexion éthique de la part du chercheur. Si le rapport aux sujets ou participants de la recherche est primordial, le rapport aux co-chercheurs et aux assistants de recherche ne devrait pas être négligé. Partage des responsabilités, des ressources financières et matérielles, reconnaissance de la participation à la production scientifique sont autant de questions qui doivent être clarifiées de façon explicite.

Le rapport à la recherche elle-même ou l'intégrité dans la démarche, incluant la transparence dans l'énoncé des différentes étapes de saisie et d'analyse des données, l'exhaustivité dans leur analyse ou dans la prise en compte de données divergentes (Van der Maren, 1995) est également important.

Enfin, le rapport à soi, rarement mentionné, devrait faire partie, en amont de la recherche, puis dans ses étapes successives, des interrogations d'ordre éthique. Le rapport à l'autre et la conduite à adopter envers celui-ci passe en effet par une réflexion sur soi, sa perception du monde et ses valeurs. Le chercheur, comme personne et comme acteur social, ne peut faire l'économie d'un questionnement sur le bien-fondé de sa recherche, ses retombées pour les sujets, voire pour la société et les règles d'ordre éthique qu'il se donne, au-delà de celles prescrites par la communauté scientifique. Sera-t-il prêt à arrêter le déroulement d'une entrevue s'il voit que le sujet en ressent un malaise ou que cela peut lui porter préjudice même s'il n'en fait pas état de manière explicite? Sera-t-il prêt à garder secrets les résultats d'une recherche qui s'avèreraient nocifs pour la société ou pour un groupe social? Autant de questions qui demandent une réflexion du début à la fin du processus de recherche et font appel à la congruence du chercheur.

Au-delà des règles prescrites par la communauté scientifique qui deviennent en quelque sorte des règles déontologiques prescrites dans la pratique de recherche, chaque chercheur doit poursuivre une réflexion d'ordre éthique qui interroge les valeurs sous-jacentes aux règles prescrites et les siennes propres. Éthique et déontologie sont en ce sens complémentaires et on ne peut faire l'économie de leur intégration dans la formation du chercheur plus que dans celle des futurs maîtres (Ricoeur, 1990, 1991 ; Gohier, 1997b; 2004; Harrisson, 2000).

Critères de scientificité et critères éthiques : inclusion ou exclusion?

Il y aurait lieu d'approfondir la réflexion sur la gamme des préoccupations d'ordre éthique qui ont trait à la recherche et sur l'importance de leur prise en compte. Pour revenir à notre question de départ, on peut d'abord se demander quel est leur statut dans la critériologie scientifique. Dans un premier temps, les considérations précédentes nous amènent au constat qu'au sens procédural strict de la mise en œuvre d'une démarche méthodologique qui soit garante de la validité ou de crédibilité/fiabilité d'énoncés ou de résultats de recherche, les critères de scientificité n'incluent pas les critères éthiques qui devraient être reconnus distinctement pour tels.

Cependant, une recherche interprétative fondée sur une épistémologie constructiviste qui prône la prise en compte du sujet/acteur de la recherche qui ne ferait pas montre de préoccupations éthiques dans le rapport à l'autre serait en contradiction avec cette posture épistémologique et en porte-à-faux avec ses propres fondements. En ce sens, on peut affirmer que les critères d'ordre éthique font partie intégrante et nécessaire de la démarche de recherche, sans qu'ils fassent pour autant partie des critères méthodologico-scientifiques en tant que tels.

La place du chercheur en tant qu'acteur social commande également cette intégration. Le chercheur est un acteur de la société dont il reçoit souvent son

mandat, financé à même les deniers publics, et est redevable envers celle-ci des résultats de sa recherche autant que du contexte dans lequel elle a été effectuée, dans le respect de tous. La pertinence sociale de sa recherche, ses visées et la valeur qu'elle a font partie intégrante de celle-ci. Car que serait une recherche valide sans valeurs?

Références

- Boudreault, P. (2000). La recherche quantitative. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc, *Introduction à la recherche en éducation* (p. 141-170). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Bryman, A. (1988). *Quantity and Quality in Social Research*. London : Unwin Hyman.
- Cole, A. L. et Knowles, J. G. (1993). Teacher Development Partnership Research : A Focus on Methods and Issues. *American Educational Research Journal*, 30(3), 473-495.
- Conseil de recherches médicales du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. (1998). *Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Ministère des Approvisionnement et Services Canada.
- Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (1994). *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks : Sage.
- Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (1994). Introduction. Entering the Field of Qualitative Research. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (Dir.), *Handbook of Qualitative Research* (p. 1-17). Thousand Oaks : Sage.
- Desgagné, S., Bednarz, N., Couture, C., Poirier, L. et Lebus, P. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. *Revue des sciences de l'éducation*, XXVII(1), 33-64.
- Dilthey, W. (1947). *Le monde de l'esprit*. Tome I. Paris : Aubier/Montaigne. (Origines et développement de l'herméneutique [1900] et contribution à l'étude de l'individualité [1895-1896]).
- Dolbec, A. et Clément, J. (2000). La recherche-action. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (Dir.), *Introduction à la recherche en éducation* (p.199-224). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Eisenhart, M. A. et Howe, K. R. (1992). Validity in Educational Research. *The Handbook of Qualitative Research in Education*, chapter 15 (p. 643-680). New York : Academic Press.
- Gauthier, Y. (1995). *La philosophie des sciences, une introduction critique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- Harrisson, D. (2000). L'éthique et la recherche sociale. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (Dir), *Introduction à la recherche en éducation* (p. 33-56). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Gohier, C. (1997a). Du glissement de la macro à la microanalyse ou du comment le sujet est redevenu le centre du monde. Dans C. Baudoux et M. Anadón (Dir.), Actes du Colloque de l'Association francophone internationale de recherche scientifique en éducation (AFIRSE) : La recherche en éducation, la personne et le changement, *Les cahiers du LABRAPS*, 23, 41-54.
- Gohier, C. (1997b). Éthique et déontologie : l'acte éducatif et la formation des maîtres professionnellement interpellés. Dans M. P. Desaulniers, F. Jutras, P. Lebuis et G. A. Legault (Dir.), *Les défis éthiques de l'éducation* (p. 191-205). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gohier, C. (1998). La recherche théorique en sciences humaines : réflexions sur la validité d'énoncés théoriques en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, XXIV(2), 267-284.
- Gohier, C. (à paraître 2004). La formation des maîtres et l'orientation de la conduite humaine, un art entre éthique et déontologie. Dans C. Gohier (Dir.), *Enseigner et former à l'éthique. Éthique(s) et formation(s) : les croisements*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Greene, M. (1994). Epistemology and Educational Research : The Influence of Recent Approaches to Knowledge. Dans L. Darling Hammond (Dir.), *Review of Research in Education*, 20, 423-464.
- Guba, E. G. (1981). Criteria for Assessing the Trustworthiness of Naturalistic Inquiries. *Educational Communication and Technology Journal*, 29(2), 75-91.
- Karsenti, T. et Savoie-Zajc, L. (2000). *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1989). « Foreword ». Chap. Dans *Fourth Generation Evaluation*, p.7-19. London : Sage.
- Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1989). « Judging the Quality of Fourth Generation Evaluation ». Chap. Dans *Fourth Generation Evaluation*, p.229-251. London : Sage.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart (Dir), *Recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale. (p.392-418). Montréal : Université de Montréal, Centre International de criminologie comparée.

- Lincoln, Y. S. (1995). Emerging criteria for quality in qualitative and interpretive research. *Qualitative Inquiry*, 1(3), 275-289.
- Lincoln, Y. S. et Guba, E. G. (1986). But is it rigorous? Trustworthiness and authenticity in naturalistic evaluation. Dans D. D. Williams (Dir.), *Naturalistic Evaluation* (Vol. 30, p.73-84). San Francisco : Jessey-Bass.
- Manning, K. (1997). Authenticity in constructivist inquiry : Methodological considerations without prescriptions. *Qualitative Inquiry*, 3(1), 93-115.
- Moss, P. A. (1996). Enlarging the Dialogue in Educational Measurement : Voices from Interpretive Research Traditions. *Educational Researcher*, 25(1), January-February, 20-28.
- Mucchielli, A. (Dir.). (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin.
- Pourtois, J. P. et Desmet, H. (1988). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Ricoeur, P. (1991). *Lectures I, Autour du politique*, Paris : Seuil.
- Rogers, C. (1968). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.
- Savoie-Zajc, L. (2000). La recherche qualitative/interprétative en éducation. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (Dir.), *Introduction à la recherche en éducation* (p. 171-198). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Savoie-Zajc, L. (2001). La recherche-action en éducation : ses cadres épistémologiques, sa pertinence, ses limites. Dans M. Anadón et M. L'Hostie (Dir.), *Nouvelles dynamiques de recherche en éducation* (p. 15-49). Ste-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Van der Maren, J. M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Zuniga, R. (2001). L'évaluation sociale, un enjeu politique. *Cahiers de recherche sociologique* (35), 15-30.

Notes

¹ Selon les auteurs, elle est parfois qualifiée de naturaliste (naturalistic), d'herméneutique ou de constructiviste. Nous choisissons le terme interprétatif, car il nous semble plus général et moins connoté en regard de traditions épistémologiques spécifiques. Il dénote bien la dimension interprétative de la connaissance que nous avons des phénomènes, en laissant place à des postures qui définissent des degrés de construction de la réalité variables.

² La consistance consiste essentiellement dans le principe de non-contradiction, à l'effet qu'on ne peut admettre à la fois une assertion et sa négation (dans la même théorie); la complétude ou l'exhaustivité stipule que la théorie doit couvrir tout le champ ou tout le terrain qui constitue son domaine d'objets; la limitation consiste en la circonscription ou la délimitation du domaine d'objets qu'une théorie recouvre; le pouvoir d'interprétation traduit la fécondité de la théorie sur le plan herméneutique ou sa capacité de produire des hypothèses; le pouvoir de prédiction traduit sa capacité à rendre compte des phénomènes, sur le plan empirique; la vérifiabilité consiste en la possibilité de confirmer ou de falsifier la théorie; l'analyticité en un appareil analytique (structure logique interne et dimension mathématique); l'irréductibilité renvoie à la simplicité de la théorie au sens de son caractère fondamental (Gauthier, 1995).

³ Le terme employé est en fait *trustworthiness*, que l'on peut traduire par crédibilité ou fiabilité qui s'oppose à validité scientifique. On retrouve également « *rigor criteria* » chez Guba et Lincoln (1989, p.233), bien que les mêmes auteurs l'aient préalablement réservé à la recherche « scientifique positiviste » (Lincoln et Guba, 1986) en lui opposant le terme de « *reliability* ». Dans les écrits plus récents, plusieurs, comme Savoie-Zajc parleront de rigueur méthodologique.

⁴ Savoie-Zajc se réfère à Lincoln (1995) et Manning (1997).

⁵ «[improvement of] the respondents' conscious experiencing of the world...the growth they experienced... » (Manning, 1997, p. 105).

⁶ Harrisson mentionne le respect de la dignité humaine, le respect du consentement libre et éclairé, le respect des personnes vulnérables, le respect de la vie privée et des renseignements personnels, le respect de la justice et de l'intégration, l'équilibre des avantages et des inconvénients de la participation à la recherche, la réduction des inconvénients et l'optimisation des avantages.